AST BTP Ainfo

La lettre d'information de votre Service de Santé au Travail du BTP de l'Ain

N° 8
Mars 2023

www.ast-btp-ain.fr

LE MOT DU PRESIDENT…

Chers adhérents,

Parce que la solidarité reste essentielle, les administrateurs de l'AST BTP de l'Ain ont prévu d'adopter au titre de l'exercice 2022 les mêmes mesures que l'année précédente.
En effet, ils ont décidé d'accorder une ristourne aux entreprises qui ont embauché un ou des apprentis au sein de leur structure, et qui de ce fait favorise l'emploi ; à savoir un remboursement de ladite cotisation.

De nouveau, 2023 ne sera pas assortie d'une hausse des cotisations. N'oubliez pas que cette cotisation Per Capita (par salarié) inclut une offre socle de service ; à savoir tout type de visites médicales du travail et toutes les actions sur le terrain (session de sensibilisation, étude de poste, étude ergonomique, accompagnement pour le maintien en emploi etc…).

Je salue également le dévouement de nos administrateurs et le travail effectué par l'ensemble du personnel de l'Association.

le Président, Xavier RENAUD

TÉMOIGNAGE de Monsieur Christophe GRITTI de GRITTI SAS

Grâce au partenariat avec le CFA du BTP de Bourg en Bresse, nous animons des formations en Sauveteur Secourisme du Travail. Monsieur Christophe GRITTI de l'entreprise de maçonnerie GRITTI SAS à Cormaranche-en-Bugey témoigne de cette expérience formative.



« C'est Alain RONGIER de l'AST BTP de l'Ain qui m'a informé de cette possibilité de formation. Ayant des emplois à risques, nous avons voulu professionnaliser quasi tout notre personnel en Sauveteur Secouriste du Travail. En effet, nous sommes une structure de 11 collaborateurs et 9 salariés ont suivi en 2019 la formation initiale, puis le Maintien d'Actualisation des Connaissances en 2021. Les salariés ont beaucoup apprécié les qualités pédagogiques et humaines de Alain RONGIER, formateur dans ce domaine. Le plus : la formation a été dispensée au sein de notre structure. Nous sommes vraiment satisfaits ».

Après 7 ans d'animation en tant que formateur dans ce domaine, notre collaborateur **Alain RONGIER** va passer le flambeau à notre infirmière **Mathilde RUEBRECHT**. Le relais est donc assuré !

A VOS AGENDAS

→ **Escape Game sur les Risques Chimiques,** le mercredi 29 mars 2023 dans nos locaux de Bourg en Bresse. 3 sessions, au choix des horaires : **9h30 – 11h30 ou 13h00 - 15h00 ou 15h30 - 17h30**
Attention nombre de places limitées.
Inscrivez vous auprès de Quentin Prost, IPRP : q.prost@astbtp01.fr

Sessions de sensibilisations PAROLES D'EXPERT :

→ **Accompagner les salariés tout au long de leur carrière** : Webinaire - le jeudi 16 mars 2023 de 10h à 11h
→ **Travaux Amiante en sous-section 4** : Centre de Bourg en Bresse - le vendredi 17 mars 2023 de 9h à 12h

Inscrivez vous directement en cliquant sur le lien ***CLIQUER ICI***

Nous organisons également, à votre demande, des sensibilisations au sein de votre entreprise sur les thèmes suivants, : l'hygiène de vie, le sommeil, la leptospirose, les risques liés au plomb, le bruit au travail, le travail de bureau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

❖ **Cellule interne pour le maintien en emploi**

Dans le but de **prévenir le risque de désinsertion professionnelle**, l'AST BTP de l'Ain est doté depuis 2 ans d'une **cellule de maintien en emploi.**

C'est une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins du travail, ergonomes, infirmières, pilotée par notre assistante technique spécialisée, Corinne CADIO.

Elle est en lien direct avec les partenaires extérieurs (CPAM, CARSAT, CAP EMPLOI,HANDIBTP …)

Elle permet d'accompagner le salarié le plus précocement possible afin de mettre en œuvre des actions visant à sécuriser son parcours professionnel (aménagements ou transformations de postes, reclassement professionnel en interne ou en externe), pour des personnes confrontées à des problèmes de santé, de handicap.

La demande d'accompagnement peut être effectuée par le médecin du travail, le salarié lui-même ou par l'employeur avec accord écrit du salarié.

Cet accompagnement **n'engendre pas de cotisation supplémentaire pour l'employeur.**

❖ **Apprentis : anticiper la visite médicale d'embauche**

Pour une meilleure organisation et une prise de poste en toute sérénité, pensez à nous demander la visite médicale d'embauche en amont du début de formation.

Association de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain
33, rue Bourgmayer – CS 50039 – 01001 Bourg-en-Bresse – 04 74 23 58 30 – bourgenbresse@astbtp01.fr